



Protec-Terre

RAPPORT ANNUEL 2021

TABLE DES MATIÈRES

À propos	3
Conseil d'administration 2021	4
Mot de la conseillère en FUSA	5
L'année en bref	6
Volet 1 – Accompagnement et formation	7
Volet 2 – Recherche	8
Volet 3 – Réseautage et structure d'appui aux FUSA	9
Volet 4 – Communications	10
Volet 5 – Vie associative	11
Remerciements	12

À PROPOS

Protec-Terre est un organisme à but non lucratif créé en 1997. Sa fondation fait suite au double constat d'une dégradation accélérée du domaine agricole et des milieux naturels reliés au Québec et de la nécessité d'associer les consommateurs aux producteurs afin d'y faire face.

Protec-Terre favorise la création de fiducies d'utilité sociale agroécologiques (FUSA) en offrant des services d'accompagnement, de formation et de recherche. Ceux-ci s'adressent à des propriétaires de fermes souhaitant conserver le caractère écologique de leur production dans le respect de l'environnement et des écosystèmes et aux citoyens désireux de contribuer au mieux-être des communautés en appuyant des projets de FUSA. Il s'agit d'un sujet d'intérêt public, la prise de conscience des communautés à cet égard va en s'accroissant. Nous contribuons au maintien d'une agriculture écologique, laquelle est garante d'une production durable, de la protection des écosystèmes et d'une saine alimentation pour les collectivités.

Mission

Assurer la préservation du patrimoine agricole biologique québécois au bénéfice de communautés de proximité.

Objets

1. Développer et diffuser la connaissance en matière de conservation et protection des terres agricoles biodynamiques ou biologiques en lien avec les collectivités;
2. Encourager les échanges et le partage avec les organismes connexes en vue de propager les connaissances et de contribuer à la diffusion des valeurs liées à la protection des terres agricoles biodynamiques ou biologiques et leurs environnements;
3. Réaliser des activités d'éducation, de sensibilisation et d'information selon diverses modalités comme, des ateliers, des cours, des conférences, des publications et autres pour favoriser la promotion et le développement d'une agriculture associative;
4. Favoriser la sauvegarde et la mise en valeur des terres agricoles biodynamiques ou biologiques du Québec par leur retrait des marchés spéculatifs ainsi que leur accessibilité à la relève agricole.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021



HUBERT LAVALLÉE
Président



MARINETTE BILLAUD
Vice-présidente



RÉAL CARPENTIER
Trésorier



JESSICA LEBLANC
Secrétaire



DOMINIQUE VIGNOLA
Administrateur



CAROLINE DUFRESNE
Administratrice



LUCIE SAINT-GELAIS
Administratrice

MOT DE CATHERINE AVARD, CONSEILLÈRE EN FUSA

Quand je donne des formations sur les FUSA, j'aime particulièrement m'attarder sur deux notions qui font toujours sourire les participants. Et c'est alors que le déclic se produit dans leurs yeux...

La première est que dans une FUSA, la terre est un « patrimoine d'affectation » : elle n'appartient pas à vous ou à moi, elle existe pour son affectation, au bénéfice de la population en général. Il s'agit d'un exemple très concret de l'expression empruntée aux peuples autochtones, qui dit que ce n'est pas la terre qui nous appartient, mais plutôt nous qui appartenons à la terre.

En ce sens, nous pouvons considérer l'année 2021 comme un tournant important dans l'existence de Protec-Terre, puisque nous avons commencé l'accompagnement de la FUSA Akwekon Nisi. Porté par une femme visionnaire, ce projet souhaite tendre la main aux communautés des Premières Nations qui souhaiteraient utiliser la FUS pour protéger leur territoire ancestral. Je me sens honorée de participer à cette démarche.

La deuxième information que j'aime beaucoup nommer est de nature historique : saviez-vous que les pionniers du bio au Québec étaient souvent refusés pour un prêt agricole car leur plan d'affaires n'incluait pas l'achat de pesticides et engrais de synthèse? Lorsqu'on mesure l'ampleur du changement de paradigme qui s'est opéré en 40 ans, j'ai confiance que les FUSA auront bientôt la place qui leur revient dans les institutions.

Pour preuve, en 2021 j'ai eu le bonheur de former les agents et agentes de maillage de l'ARTERRE, un organisme qui jouit du soutien unanime de l'écosystème agricole québécois. Ce fut aussi l'année où les FUSA ont été « enseignées » pour la première fois dans une institution d'enseignement supérieur, l'Université Laval.

Pour finir, je ne peux passer sous silence le premier groupe de co-développement des FUSA existantes, qui a été la démonstration d'un réseau de gens mobilisés et terre à terre, tout en faisant preuve d'un nécessaire idéalisme. Ça, ça me fait sourire!



L'ANNÉE EN BREF

L'année 2021 pour Protec-Terre peut être décrite comme l'organisation du travail à distance pour notre organisme. Tous les axes de développement ont été revus pour s'adapter à la réalité de la pandémie de COVID-19 et cela a eu pour effet, selon nous, de renforcer plusieurs de nos champs d'action.

Un autre phénomène qui a affecté particulièrement notre développement est l'appropriation du modèle de la fiducie d'utilité sociale (FUS) pour répondre à plusieurs autres enjeux sociétaux, notamment en matière de logement abordable et de conservation du patrimoine bâti. Ainsi, le modèle de FUS est de plus en plus discuté et adopté ce qui entraîne que nombre d'acteurs de l'économie sociale et des institutions publiques s'activent à lever les barrières à son utilisation et collaborent à sa diffusion et à son rayonnement.

Voici donc les résultats de nos efforts selon chacun des cinq grands axes définis dans notre plan stratégique des dernières années.



VOLET 1 - ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Les projets que nous accompagnons sont issus en premier lieu des efforts de diffusion que nous mettons en place et du relais qui en est fait par les médias, le bouche à oreilles et la reprise par d'autres organismes du modèle des fiduciaires d'utilité sociale (FUS) dans la préservation de patrimoines collectifs.

Nous avons donc développé des outils de formation et de diffusion en ligne afin d'atteindre un public plus élargi que le seul domaine agricole. En 2021, nous avons donné des formations aux agent.e.s de maillage de l'ARTERRE dans toutes les régions du Québec. De par leurs proximité avec la relève agricole et les producteurs désirant prendre leur retraite, ces agent.e.s deviendront ainsi des diffuseurs de l'option de la FUSA pour leurs clients. Aussi, grâce à une subvention du programme PADAAR, nous avons pu développer des modules de formation avancés qui nous permettront d'accompagner plusieurs projets simultanément sur les activités détaillées reliées à la création d'une FUSA. Ces nouveaux outils de formation seront utilisés aussi pour s'intégrer à un programme de formation continue aux professionnels et aux entreprises par l'entremise d'institutions d'enseignement public établies.

Puisque la création d'une FUSA n'est pas une fin en soi, mais bien le début d'une aventure pour chacun des projets mis en place, nous avons aussi lancé en 2021 une série d'atelier de co-développement offert aux fiduciaires de FUSA existantes à des fins de plateforme de discussion sur les enjeux liés au démarrage des activités qu'à ceux reliés au maintien des opérations à plus long terme. Nous projetons que ces ateliers mettront la table pour l'émergence d'un réseau plus structuré d'échanges de bonnes pratiques entre les FUSA existantes et en devenir.

Au niveau de l'accompagnement de projets de FUSA comme tels, l'année 2021 nous a apporté 2 nouveaux types de projets que nous considérons très porteurs pour l'avenir. Le projet de la FUSA Akwekon Nisi dans la région de L'Islet vise d'une part la production d'aliments pour répondre à des besoins de sécurité alimentaire, et d'autre part la réconciliation avec les communautés autochtones. Ce projet est appuyé par la MRC de L'Islet et pourrait devenir une vitrine pour d'autres projets similaires. De son côté, la MRC de Brome-Missisquoi, souvent préceuseure en matière de développement agricole, nous a demandé de l'accompagner dans la création et la mise en place d'une FUSA régionale qui permettrait de préserver plusieurs terres agricoles selon les spécificités de son territoire et des besoins de ses communautés. Ici aussi, les apprentissages développés dans ce projet pourront inspirer d'autres MRC un peu partout au Québec à créer des FUSA régionales qui bénéficieront au développement social et économique de leur communautés, tout en étant respectueuses des écosystèmes en place.

VOLET 2 - RECHERCHE

La fiducie d'utilité sociale étant de plus en plus connue et envisagée par les acteurs sociaux du Québec comme modèle pour pérenniser des patrimoines au bénéfice des communautés, 2021 s'est avérée une année en recherche et développement de toutes sortes en collaboration avec d'autres acteurs de la société civile.

Plusieurs aspects légaux reliés aux FUSA ont besoin d'être précisés face aux réglementations en vigueur dans de nombreuses autres sphères d'activité. Par exemple, Protec-Terre, en collaboration avec la FUSA des blés dansants et la ferme Cadet Roussel, a déposé une demande à la commission sur la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour déterminer si celle-ci était habilitée à restreindre le morcellement superficiaire sur une terre protégée par une FUSA. Pour nous aider dans nos démarches, nous avons pu compter sur des stagiaires en droit civil de l'Université de Sherbrooke ainsi que sur des recommandations du comité légal bénévole que nous avons formé au cours des années.

La question du financement est souvent centrale à un projet de FUSA étant donné le coût d'acquisition élevé des terres agricoles suite à une importante spéculation foncière au cours des trente dernières années. Protec-Terre bénéficie d'une subvention de la Caisse d'économie solidaire pour explorer les modes de financement innovateur en développement au Québec et aussi pour examiner la possibilité de mettre en place un fonds dédié à l'acquisition de terres agricoles en vue d'en faire des FUSA. Nous travaillons donc, en collaboration avec plusieurs partenaires, à déterminer comment pourrait fonctionner un tel fonds et le rôle que pourrait avoir les grandes fondations caritatives ainsi que les gouvernements dans la mise en place d'un tel fonds.

L'enjeu de l'habitation en milieu agricole pour les producteurs et leurs employés s'est aussi exacerbé au cours des dernières années suite à une hausse considérable du prix des maisons et des logements en région. Suite à des discussions avec les fiduciaires de projets de FUSA existants, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), Protec-Terre a entrepris d'élaborer un modèle de coopérative d'habitation sur FUSA qui répondrait aux besoins des entreprises agricoles et respecterait les critères établis par la CPTAQ. Nous sommes présentement à la recherche de financement pour mener une étude en ce sens.

VOLET 3 - RÉSEAUTAGE ET STRUCTURE D'APPUI AUX FUSA

Les activités de réseautage ont été au ralenti en 2021. Le fait qu'il y a eu peu d'évènement public où rencontrer des acteurs du milieu agricole et des organismes travaillant aux enjeux liés à l'alimentation responsable, est en grande partie responsable de cet état des choses.

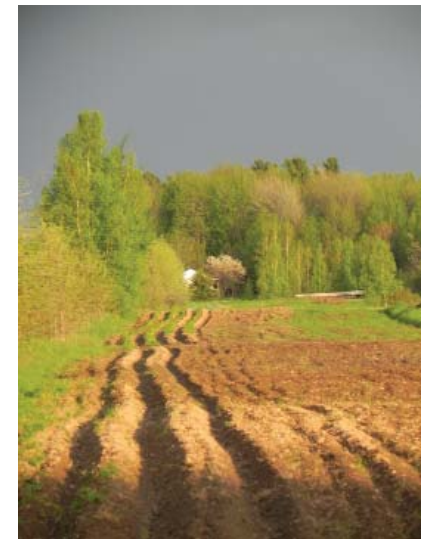
Nous avons pu toutefois créer des liens importants avec plusieurs organismes intéressés par les FUS en participant activement dans la communauté de pratiques sur les FUS mise de l'avant et animée par le TIESS. Cette communauté regroupe plusieurs organismes faisant la promotion d'habitations abordables et pérennes ainsi que quelques organismes comme Protec-Terre visant à préserver le foncier agricole. Les participants peuvent y discuter au sein de laboratoires dédiés à des aspects spécifiques de la mise en place de FUS, ceux-ci vont de l'élaboration d'une boîte à outils pour la création de FUS, d'outils de diffusion (ballados, portraits,...), de modèles de financement et autres.

Le dossier des terres des Sœurs de la Charité de Québec a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années et Protec-Terre a établi des collaborations avec des réseaux citoyens de Québec pour s'assurer qu'elles soient maintenues en production agricole au bénéfice de la collectivité de Québec. Le gouvernement Legault a causé une surprise à l'automne dernier en faisant une offre d'achat pour ces terres pour y installer un agroparc. Protec-Terre veut s'assurer que cet agroparc fera l'objet de consultations publiques où les citoyen.ne.s pourront soumettre des idées sur l'usage des terres ainsi que sur leur mode de gouvernance.

En 2021, nous avons présenté des conférences à l'ACFAS, aux Ateliers sur la protection des milieux naturels, à Effet transition de Laval, à la faculté d'agronomie de l'Université Laval et avons tenu un kiosque au Salon des modes alternatifs d'établissement agricole du Cégep de Victoriaville. Tous ces évènements nous permettent non seulement de diffuser le modèle des FUSA, mais aussi de rencontrer des citoyen.ne.s et des organismes avec lesquels nous établissons des liens de collaboration.

VOLET 4 - COMMUNICATIONS

Savez-vous qu'en plus d'éditer un bulletin semestriel, Protec-Terre publie et relaie de nombreuses nouvelles sur sa page facebook? Nous avons la chance d'avoir une bénévole dévouée, Claudine Blanchard, qui s'occupe à animer ce réseau social pour nous. Quant à notre site web, il est maintenu à jour par une autre bénévole, Érika Gaudreault. Nous tenons à les remercier pour leur implication et à inviter d'autres bénévoles ayant des talents de communication à nous aider à diffuser des nouvelles qui se font de plus en plus nombreuses avec l'adoption du modèle des FUS par plusieurs organismes en économie sociale et en environnement.



VOLET 5 - VIE ASSOCIATIVE

L'année 2021 a été marquée par une volonté de retour aux sources chez Protec-Terre en prévision de notre 25^{ème} anniversaire qui sera célébré en 2022. Ce retour aux sources a été initié par nos deux nouvelles recrues au sein du conseil d'administration, Lucie Saint-Gelais et Jessica Leblanc. Lucie étant consultante en entreprises depuis plus de vingt ans, entre autres, sur la préparation de plans d'affaires, de diagnostics organisationnels et de planification stratégique, elle s'est tout naturellement offerte pour mener la démarche et Jessica s'est vite proposée de travailler avec elle.

Guidée de cette façon, nous avons travaillé sur la remise à jour de la mission de Protec-Terre pour qu'elle corresponde à la réalité de nos activités sur le terrain, décrit les valeurs qui soutiennent nos actions et élaboré une vision qui permettra de les orienter pour les prochaines années. Ainsi munis d'une mission, de valeurs et d'une vision commune, nous pourrions entamer la révision de notre plan stratégique sur lequel reposeront les activités de développement de Protec-Terre à court, moyen et long terme. Ce sont ces nouvelles bases structurelles de notre organisme que nous demanderons à nos membres d'adopter durant l'assemblée générale. Pour mettre en branle et réaliser ce nouveau plan stratégique, nous aurons besoin de votre soutien. Un soutien idéologique en premier lieu, en appuyant des modèles comme les FUSA qui démarchent le foncier pour que ce bien commun serve à bénéficier les collectivités et, en second lieu, un soutien financier pour nous accorder les ressources nécessaires au déploiement de nos activités. En 2021, nous avons accueillis de nombreux nouveaux membres et la majorité de nos membres actifs nous ont renouvelé leur support. Nous sommes toujours en attente d'une décision finale quant à notre demande de statut de bienfaisance qui nous permettrait non seulement d'émettre des reçus de déduction fiscale pour les dons reçus, mais aussi de transférer les terres de propriétaires agricoles vers des FUSA sans conséquences fiscales négatives pour ces derniers.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres de notre conseil d'administration pour leur engagement bénévole à Protec-Terre, de même que nos autres précieux bénévoles. Nous vous remercions sincèrement aussi tous nos membres et sympathisants de leur soutien indispensable.

